

Actualités

Bonjour à vous tous, chers clients et partenaires !

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la deuxième parution de notre nouveau Signal. Cette édition traite des points d'ancrage, très importants pour assurer la sécurité des travailleurs lors de travaux et de sauvetage en espaces clos. Bonne lecture !

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un excellent été et de très belles vacances. L'été est souvent synonyme de « shut down ». OSI vous invite à la prudence !

Nous vous reviendrons cet automne avec un Signal sur « l'audit » de vos programmes de gestion des espaces clos.

Stéphane Dion, Directeur général

Faits divers

Saviez-vous que :

- Une équipe d'OSI ira bientôt à Pittsburgh pour se perfectionner sur le fonctionnement et l'étalonnage des appareils de détection des contaminants
- L'été est le moment idéal pour planifier vos activités de formation de l'automne
- Compte tenu du ralentissement des activités industrielles pendant l'été, c'est le bon temps pour réaliser vos activités d'expertise et d'analyse de risques
- OSI peut vous suggérer des firmes reconnues et expérimentées pour concevoir et installer vos points d'ancrage selon nos recommandations

LES POINTS D'ANCRAGE

Section « technique »

Saviez-vous que :

- La loi de la gravité impose aux travailleurs de se protéger contre les risques de chute de hauteur. C'est pourquoi le RSST (règlement sur la santé et la sécurité du travail) au Québec oblige les travailleurs de se munir de dispositifs de protection contre les chutes lorsque la hauteur est supérieure à 3 mètres.
- On désigne par ancrage un dispositif fixe ou mobile permettant de pouvoir s'accrocher afin de se prémunir contre une chute de hauteur. Selon le RSST, un point d'attache servant à fixer le cordon d'assujettissement au travailleur à l'aide d'un harnais doit avoir une résistance à la rupture d'au moins 18 kilonewtons (art 348).
- Il est très important de s'assurer que le support sur lequel l'ancrage sera installé sera assez résistant pour supporter l'impact de la chute d'un homme. Comme une chaîne, ce sera le maillon le plus faible qui déterminera la résistance.
- On devra tenir compte des conditions environnementales d'utilisation afin de déterminer quel type d'ancrage adopter pour ne pas qu'il soit abîmé au cours du temps.
- Il est important d'anticiper et de prévoir des dispositifs d'ancrage lors de la conception des équipements. Prévu au départ, cela coûtera beaucoup moins cher qu'après.

Selon Neil McMannus, gourou de la gestion des espaces clos et Jean Arteau (IRSST) :

- ✓ 11% des accidents en espaces clos impliquant une chute sont mortels.
- ✓ La majorité des chutes mortelles sont dues à des ancrages dits de fortune ou inexistantes.
- ✓ Il n'y a pas que les grandes hauteurs qui causent des décès car environ 10% des chutes mortelles se produisent à des hauteurs de 10 pieds et moins.

Section « chronique »

S'assurer que notre système d'ancrage est approprié à la tâche qui lui est assignée consiste à vérifier que :

- son utilisation est adéquate pour les besoins;
- sa résistance est suffisante pour accepter une charge en permanence;
- sa capacité est suffisante pour résister à la force d'impact dû à la chute d'une personne;
- la structure sur laquelle il est fixé est elle-même assez résistante;
- la méthode de fixation de l'ancrage à la structure est appropriée (soudure, ancrage sec, ancrage chimique, etc),
- l'équipement qui vient se raccorder à cet ancrage respecte les normes en vigueur pour ce type d'équipement,
- l'aire dont on dispose est suffisamment grande pour pouvoir assurer l'évacuation;
- leur orientation spatiale ne risque pas de poser problème lors d'un travail ou d'un sauvetage.



Exemple d'ancrage fixe : ces supports sont idéaux lorsque le positionnement est toujours situé au même endroit.



Exemple d'ancrage mobile : ces supports sont idéaux lorsque les personnes ont besoin de se déplacer sur de grandes distances.

Seules des personnes habilitées peuvent certifier que le système d'ancrage est adéquat pour ce à quoi il est destiné. En effet, les points d'ancrage pour le travail doivent idéalement respecter les normes de rupture établies par les fabricants ainsi que la réglementation locale.

Afin de vous conformer à ces exigences, **OSI vous recommande** de vous attribuer les conseils d'experts pour la fixation d'ancrage. Des firmes d'ingénierie vous garantiront des systèmes d'ancrage répondant aux normes en vigueur mais qui correspondront aussi et surtout à vos besoins. Et il ne faut pas perdre de vue qu'un ancrage est une pièce maîtresse lors d'un sauvetage.

De plus, les ancrages pour la protection contre les chutes doivent être **approuvés** par des ingénieurs.

Idéalement, les ancrages destinés aux arrêts de chute ne devraient pas être utilisés pour le levage de matériel. C'est pour cela qu'il est préférable de les identifier.

Pour être validés, les systèmes d'ancrage fixes doivent être **soumis à des calculs de charge et de résistance des matériaux**.

En respectant ces exigences, votre système sera fiable, assurément sécuritaire et approprié à vos besoins car il n'y a pas un système d'ancrage unique mais il y a forcément un système d'ancrage idéal pour vos installations.

JOE en Mission:



Les Points d'Ancre



Pour plus d'informations : (450) 967-0911
Adresse courriel : osi@optionsecurite.com

Ne manquez pas notre prochain Signal le 21 octobre prochain. Ce numéro portera sur l'audit.

Nous vous invitons à nous faire parvenir des cas, exemples, questions ou expériences que vous aimeriez partager. Nous pourrions les intégrer dans notre prochain Signal.

Site web: www.optionsecurite.com